

PSC1 : Prévention et Secours Civique de niveau 1



A savoir

La formation aux premiers secours a pour objet l'acquisition des connaissances nécessaires à l'exécution des gestes destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours organisés.

PUBLIC :

La formation est ouverte à toute personne, à partir de 10 ans, souhaitant acquérir les connaissances élémentaires de secourisme.

DUREE : 10h minimum

COUT : De 40€ à 90€ selon les organismes.

Pourquoi passer le PSC1 ?

A titre personnel:

Pour savoir réagir face aux accidents domestiques, au travail, dans la rue, sur les routes...

Portes ouvertes sur d'autres emplois :

Ambulancier, assistant(e) sanitaire, surveillant de baignade, professeur des écoles, agent de sécurité, chauffeur de taxi

Formation

Cette formation est essentiellement pratique, on y apprend à reconnaître la détresse avant d'enseigner les gestes adéquats. Puis les gestes sont pratiqués par les candidats qui sont ensuite mis devant des situations simulées qu'ils doivent analyser avant de porter secours à la victime.

L'essentiel de la formation reste identique à celle de l'ancien AFPS. Quelques modifications ont été apportées aux gestes enseignés, l'évolution majeure étant l'utilisation du *Débrillateur Automatisé Externe (DAE)* chez la victime qui ne respire pas.

PROGRAMME DE LA FORMATION :

- La protection
- L'alerte
- La victime s'étouffe
- La victime saigne abondamment
- La victime est inconsciente
- La victime ne respire pas
- La victime se plaint d'un malaise
- La victime se plaint après un traumatisme (plaie, brûlure, atteinte des os et des articulations...)

Règles d'or

Dans tous les cas il y a une règle à toujours respecter : Le **P.A.S.** :

Protéger, Alerter, Secourir

Protéger la victime et le lieu de l'accident pour éviter que la situation s'aggrave.

Alerter les secours en donnant des informations claires, précises et concises.

Secourir si on en a les compétences, sinon attendre les secouristes compétents.

Perfectionnement

PSE 1 : La formation de Premiers Secours en Equipe de niveau 1 permet d'obtenir la compétence de secouriste. Cette formation permet d'acquérir par équivalence le Brevet européen des premiers secours (BEPS).

PSE 2 : La formation de Premiers Secours en Equipe de niveau 2 permet d'obtenir la compétence d'équiper secouriste.

AFPCPSAM : Attestation de Formation Complémentaire aux Premiers Secours Avec Matériel.

AFUDSA : Attestation de Formation à l'Utilisation de la Débrillation Semi Automatique.

Appels d'urgence

Trois numéros gratuits pour alerter les secours :

15 : Samu

18 : Pompiers

112 : Il est accessible **gratuitement** depuis un poste fixe, un téléphone mobile ou une cabine téléphonique. C'est un numéro unique d'appel d'urgence européen accessible où que vous soyez dans l'Union européenne. **Depuis un mobile il fonctionne même sans crédit, sans carte SIM ni code PIN.**

Equivalence

Les titulaires de l'AFPS sont considérés comme titulaires, par équivalence, de l'unité d'enseignement PSC 1, il est cependant fortement recommandé de suivre une formation continue de mise à niveau (par exemple, lors des initiations aux premiers secours proposées gratuitement).

Près de chez vous

Les organismes de formation :

A Suresnes :

La Croix Rouge Française

20, rue Merlin de Thionville
☎ 01 47 72 45 26

En Ile de France :

Samu de Paris

☎ 01 45 67 50 50

Samu des Hauts de Seine

☎ 01 47 10 70 10

Fédération Nationale de Protection Civile

☎ 01 40 86 50 24 ou 01 40 86 37 58

Société Nationale de Sauvetage en Mer

☎ 01 56 02 64 64

Le web en parle

www.croix-rouge.fr

Site de la croix rouge française

<http://suresnes.croix-rouge.fr>

La croix rouge de Suresnes.

<http://www.interieur.gouv.fr>

Site du ministère de l'intérieur
(rubrique ministère puis sécurité civiles)

www.protectioncivile.org

Site de la protection civile

Fonds doc

Consultable au SIJ :

Fiche Actuel CIDJ : n° 5.412
« Les formations et diplômes du secourisme »